

Chapelle International

Tout savoir sur le stationnement dans votre quartier

Le quartier poursuit sa métamorphose. Pour un quartier agréable à vivre, **ESPACES FERROVIAIRES** met à votre disposition de nouvelles places de stationnement (voir plan au dos). Pour votre sécurité, **ne stationnez pas sur les espaces réservés aux engins et équipements de chantiers.**

Nos 3 conseils

1 Utilisez les parkings

Pas de place en bas de chez vous ? Des parkings payants sont à votre disposition aux alentours.

Onepark : impasse du Gué

Zenpark : 75 rue de la Chapelle

Yespark : 6 rue du Pré

2 Pensez aux transports

Le quartier est bien desservi :

🚇 Ligne 12 🚊 T3b 🚌 153, 302

3 Venez en 2 roues

Pour les motos, vélos et trottinettes, des emplacements spécifiques sont prévus dans le quartier et à proximité.



 **Les bons réflexes
pour bien vivre ensemble !**

N'entravez pas le bon déroulement des chantiers en cours ! Véhicules circulant dans les venelles piétonnes, en stationnement gênant, occupant une place de livraison ou stationnés sur un zébra : **gare aux sanctions !** Le Code de la route s'applique aussi au sein du quartier : **jusqu'à 135 € d'amende et un enlèvement systématique des véhicules gênants.**

Plus d'informations sur espacesferroviaires.sncf.com/chapelle

ESPACES
FERROVIAIRES



